

Tarifs applicables au 14/12/2017

### TRANSACTION – VENTE

#### Montants

De 0 à 120 000 €	9 % TTC avec un minimum de 5 000 €
De 120 001 € à 160 000 €	8 % TTC maximum
De 160 000 € à 250 000 €	7 % TTC maximum
Au-delà de 250 001 €	6 % TTC maximum

#### Locaux professionnels et commerciaux : 10 % TTC du prix de vente

\*Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat (mandat de vente ou le cas échéant mandat de recherche) ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, voir à la charge des deux (50/50).

\*Selon négociation entre les parties, les honoraires s'entendent nets et forfaitaires.

### LOCATION

#### Montants

		BAILLEUR	LOCATAIRE
<b>HONORAIRE D'ENTREMISE</b>		50 € TTC	
<b>HONORAIRES de</b> visites, construction de dossier et rédaction du bail	Entre 10 m <sup>2</sup> et 30 m <sup>2</sup> habitable	8 € TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum	8 € TTC par m <sup>2</sup> habitable
	Entre 31 m <sup>2</sup> et 70 m <sup>2</sup> habitable	7 € TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum	8 € TTC par m <sup>2</sup> habitable
	Au-delà de 71 m <sup>2</sup>	6 € TTC par m <sup>2</sup> habitable maximum	7 € TTC par m <sup>2</sup> habitable
<b>HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX ENTREE</b>		3 € TTC par m <sup>2</sup> habitable	3 € TTC par m <sup>2</sup> habitable

#### Locaux professionnels et commerciaux : 10 % du loyer triennal HT

